

28.05.2019 – 07:50 Uhr

bonus.ch sur les assurances auto : jeunes conducteurs vs seniors, la valse des primes !*Lausanne (ots) -*

Le portail de comparaison bonus.ch a réactualisé son étude sur le niveau des primes d'assurance auto en Suisse. En comparant trois profils d'âge différent (18 / 30 / 70 ans), le constat est sans appel. Les jeunes doivent déboursier bien plus pour obtenir une couverture d'assurance identique à celle de leurs aînés. Un supplément jusqu'à 5 fois plus élevé.

Seule la couverture casco partielle, qui prend en charge les sinistres pour lesquels le conducteur assuré n'est pas responsable, permet aux conducteurs de 18 ans de s'y retrouver chez certaines assurances. Pour toutes les autres prestations, ceux-ci doivent payer au minimum le double d'un automobiliste de 30 ans. L'âge est donc sans surprise un facteur déterminant sur la prime à payer.

Pour réaliser cette étude, bonus.ch a calculé et relevé directement les montants des primes sur les différents sites Internet d'assurances auto suisses. Afin de mesurer systématiquement ces primes sur la même base d'informations, un profil type, avec des critères bien précis sur le véhicule et son conducteur, a été établi et utilisé pour les trois catégories d'âge.

Contrairement à ce que montrait la précédente étude, selon laquelle plusieurs prestataires offraient des tarifs identiques aux conducteurs de 30 et de 70 ans, les primes sont désormais globalement beaucoup plus hétérogènes. La Mobilière, le TCS et la Vaudoise sont les seuls assureurs à ne proposer aucun tarif préférentiel aux seniors pour tout type de couverture (responsabilité civile, casco partielle ou casco collision). Au contraire, Generali affiche des rabais non négligeables, pouvant aller jusqu'à -22%. Pour ce qui est de la responsabilité civile, pratiquement tous les prestataires majorent les tarifs pour les conducteurs de 70 ans. Cette hausse peut monter jusqu'à 45%.

Les conducteurs de 18 ans ne sont par contre pas logés à la même enseigne. Pour les différents types de couverture, ils font face à des suppléments conséquents chez tous les assureurs. Comparons les primes pour un automobiliste de 18 ans et un autre de 30 ans, tous deux assurés auprès du TCS, afin d'avoir un exemple concret. Pour une RC, notre jeune conducteur va devoir payer CHF 1'379.-, tandis que celui d'âge moyen déboursera CHF 397.-. La Mobilière applique le supplément le moins important avec 140%, tandis que la hausse la plus conséquente se monte à 406%.

On retrouve la différence de primes la plus importante pour la casco collision, qui constitue la couverture prenant en charge les dégâts dépendant de l'assuré sur son propre véhicule. En moyenne, un jeune conducteur de 18 ans va payer 3.2 fois plus cher qu'un automobiliste d'âge moyen. Le supplément s'étend de 63% à 356% selon les prestataires.

Finalement, il est également bien de noter que la nationalité de l'assuré influence considérablement le montant de sa prime. Nous avons ainsi comparé un conducteur d'origine serbe de 18 ans avec un automobiliste suisse du même âge. On constate que ce premier est confronté à des primes près de 3 fois plus importantes pour une prestation identique chez le même assureur.

Souscrire une assurance automobile en ligne permet de réaliser un potentiel d'économie non négligeable sur sa prime. Avec le comparateur de bonus.ch, il est aisé d'avoir un aperçu du marché et de sélectionner l'offre qui correspond le mieux à ses besoins et à ses finances. Cet outil est d'ailleurs très populaire : on relève près d'un million de calculs de primes chaque année.

Résultats détaillés de l'analyse : <https://www.bonus.ch/Pdf/2019/Assurance-auto-comparatif.pdf>

Accès direct au calculateur des primes pour l'assurance auto : <http://ots.ch/uiikyVK>

Pour plus d'informations :

bonus.ch SA
Patrick Ducret
CEO
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
021.312.55.91
ducret(a)bonus.ch

Lausanne, le 28 mai 2019